

## NOTES EXPLICATIVES

### QUESTIONNAIRE – MARIAGE (SJ-217)

Chacun des futur(e)s époux(ses) doit remplir la section du questionnaire le(la) concernant avant de se présenter à l'entrevue au préalable, dont la date et l'heure sont fixés par le greffier.

Pour de plus amples renseignements et obtenir les coordonnées de tous les palais de justice de la province de Québec, vous pouvez consulter la liste des palais publiée sur le site Internet du ministère de la Justice. Vous pouvez également consulter le document intitulé « Le mariage et l'union civile », également disponible sur le site Internet du ministère de la Justice.

#### TYPES DE FORMULAIRES

Ce formulaire est offert en format PDF dynamique, c'est-à-dire qu'il permet à l'utilisateur de le remplir à l'écran, après l'avoir téléchargé au [www.justice.gouv.qc.ca](http://www.justice.gouv.qc.ca).

- PDF dynamique :

Après l'avoir rempli, vous devez l'imprimer sur du papier format « lettre », soit 8,5 pouces sur 11 pouces (215,9 mm sur 279,4 mm). En conséquence, prenez soin de configurer votre imprimante selon les caractéristiques de ce format.

- Papier :

Si vous remplissez ce formulaire à la main, veuillez écrire lisiblement en caractères d'imprimerie.

#### MARCHE À SUIVRE

Vous devez apporter avec vous le questionnaire rempli lors de l'entrevue au préalable, ainsi que votre acte de naissance ou certificat de naissance émis par le Directeur de l'état civil. Vous devez également être accompagné d'un témoin majeur pour signer, devant le greffier, la déclaration qui servira à la publication du mariage.

Des frais judiciaires sont payables au moment du dépôt de votre Questionnaire. Pour connaître le montant des frais à acquitter, veuillez vous référer au site Internet du ministère de la Justice au [www.justice.gouv.qc.ca](http://www.justice.gouv.qc.ca).

► N° \_\_\_\_\_

---

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

---

*Avant de remplir ce formulaire,  
lire les notes explicatives  
à la dernière page.*

► FUTUR(E)S ÉPOUX(SES)

.....  Femme  Homme  
.....  Femme  Homme

► LA CÉLÉBRATION EST DEMANDÉE POUR LE MOIS DE

.....

► LA CÉRÉMONIE SE DÉROULERA EN (*cocher la langue souhaitée*) :

FRANÇAIS  
 ANGLAIS

**SECTION A - À remplir par  le futur époux ou  la future épouse**

Nom de famille		Prénoms ( <i>souligner le plus usuel</i> )					
Adresse actuelle ( <i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i> )							
		Code postal		Ind. rég.	Téléphone à la résidence	Ind. rég.	Téléphone au bureau
Date de naissance A   M   J		Lieu de naissance ( <i>ville, province, pays</i> )					
<input type="radio"/> Majeur(e) <input type="radio"/> Mineur(e)							
Lieu où la naissance a été enregistrée ( <i>paroisse, ville, province, pays</i> ) ou n° d'inscription au registre de l'état civil							
Nom de famille et prénoms du père à sa naissance							
Nom de famille et prénoms de la mère à sa naissance							
État civil : <input type="radio"/> célibataire    Ex-conjoint(e) détenteur(trice) : <input type="radio"/> d'un jugement de divorce <input type="radio"/> d'une annulation de mariage <input type="radio"/> veuf(ve) <input type="radio"/> d'une annulation d'une union civile <input type="radio"/> d'une dissolution d'une union civile							
Lien de parenté avec le futur époux ou la future épouse <input type="radio"/> Aucun ou préciser lequel							
Aux fins de statistiques seulement							
Langue maternelle <sup>1</sup> <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Anglais    Autre (préciser)							
Dernier niveau de scolarité réussi <sup>2</sup> <input type="radio"/> Primaire <input type="radio"/> Secondaire <input type="radio"/> Collégial <input type="radio"/> Universitaire							
Adresse du domicile des époux après le mariage (si elle est inconnue, inscrire la municipalité, la province ou le pays étranger où vous projetez habiter) ( <i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i> )							

**SECTION B - À remplir si vous êtes veuf ou veuve**

Nom de famille et prénoms du conjoint décédé ou de la conjointe décédée							
Lieu de son inhumation ( <i>ville, province, pays</i> )						Date du décès A   M   J	

**SECTION C - À remplir si vous avez déjà été marié(e) ou si vous avez été uni(e) civilement**

Mon union précédente était :		Cette union a pris fin à la suite :					
<input type="radio"/> un mariage <input type="radio"/> une union civile		<input type="radio"/> d'un divorce <input type="radio"/> d'une annulation <input type="radio"/> d'une dissolution					
Nom et prénom de l'ex-conjoint(e)							
Endroit où cette union a légalement pris fin (par jugement, par dissolution notariée, etc.) ( <i>ville, province, pays</i> )							

**SECTION D - À remplir si vous êtes mineur(e)**

J'ai obtenu l'autorisation du tribunal pour la célébration de mon mariage.							
Date du jugement A   M   J		Numéro de dossier de la Cour					

**SECTION E - Attestation**

<b>J'ATTESTE QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS CE FORMULAIRE SONT VRAIS.</b>							
Date				Signature			

**Ne pas remplir cette section**

Nom de famille et prénoms du témoin des déclarations							
Adresse ( <i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i> )							

<sup>1</sup> Indiquer la première langue que vous avez apprise dans l'enfance et que vous comprenez encore. Si vous ne comprenez plus cette langue, indiquez la deuxième langue apprise dans l'enfance et encore comprise.

<sup>2</sup> Indiquer le dernier niveau de scolarité complété. Ne pas tenir compte d'un niveau scolaire abandonné ou échoué.

**SECTION F - À remplir par  le futur époux ou  la future épouse**

Nom de famille		Prénoms ( <i>souligner le plus usuel</i> )					
Adresse actuelle ( <i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i> )							
		Code postal	Ind. rég.	Téléphone à la résidence	Ind. rég.	Téléphone au bureau	
Date de naissance A   M   J		Lieu de naissance ( <i>ville, province, pays</i> )					
<input type="radio"/> Majeur(e) <input type="radio"/> Mineur(e)							
Lieu où la naissance a été enregistrée ( <i>paroisse, ville, province, pays</i> ) ou n° d'inscription au registre de l'état civil							
Nom de famille et prénoms du père à sa naissance							
Nom de famille et prénoms de la mère à sa naissance							
État civil : <input type="radio"/> célibataire		Ex-conjoint(e) détenteur(trice) :		<input type="radio"/> d'un jugement de divorce		<input type="radio"/> d'une annulation de mariage	
<input type="radio"/> veuf(ve)				<input type="radio"/> d'une annulation d'une union civile		<input type="radio"/> d'une dissolution d'une union civile	
Lien de parenté avec le futur époux ou la future épouse				<input type="radio"/> Aucun ou préciser lequel			
Aux fins de statistiques seulement							
Langue maternelle <sup>1</sup>		<input type="radio"/> Français	<input type="radio"/> Anglais	Autre (préciser)			
Dernier niveau de scolarité réussi <sup>2</sup>		<input type="radio"/> Primaire	<input type="radio"/> Secondaire	<input type="radio"/> Collégial	<input type="radio"/> Universitaire		
Adresse du domicile des époux après le mariage (si elle est inconnue, inscrire la municipalité, la province ou le pays étranger où vous projetez habiter) ( <i>N° civique, rue, n° d'appartement, ville, province, pays</i> )							

**SECTION G - À remplir si vous êtes veuf ou veuve**

Nom de famille et prénoms du conjoint décédé ou de la conjointe décédée							
Lieu de son inhumation ( <i>ville, province, pays</i> )						Date du décès A   M   J	

**SECTION H - À remplir si vous avez déjà été marié(e) ou si vous avez été uni(e) civilement**

Mon union précédente était :		Cette union a pris fin à la suite :					
<input type="radio"/> un mariage <input type="radio"/> une union civile		<input type="radio"/> d'un divorce		<input type="radio"/> d'une annulation		<input type="radio"/> d'une dissolution	
Nom et prénom de l'ex-conjoint(e)							
Endroit où cette union a légalement pris fin (par jugement, par dissolution notariée, etc.) ( <i>ville, province, pays</i> )							

**SECTION I - À remplir si vous êtes mineur(e)**

J'ai obtenu l'autorisation du tribunal pour la célébration de mon mariage.							
Date du jugement A   M   J		Numéro de dossier de la Cour					

**SECTION J - Attestation**

<b>J'ATTESTE QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS CE FORMULAIRE SONT VRAIS.</b>							
Date				Signature			

**Ne pas remplir cette section**

Accepté le	Rencontre fixée au	à	heures
Remarques			

<sup>1</sup> Indiquer la première langue que vous avez apprise dans l'enfance et que vous comprenez encore. Si vous ne comprenez plus cette langue, indiquez la deuxième langue apprise dans l'enfance et encore comprise.

<sup>2</sup> Indiquer le dernier niveau de scolarité complété. Ne pas tenir compte d'un niveau scolaire abandonné ou échoué.

## ► Informations

### L'ENTREVUE PRÉALABLE

Le greffier vous informera du jour et de l'heure où se tiendra l'entrevue préalable à la célébration du mariage. Les futur(e)s époux(es) devront alors se présenter au palais de justice, **avec un témoin majeur**, pour signer, devant le greffier, la déclaration qui servira à la publication du mariage. Il n'est pas essentiel que ce témoin agisse aussi comme témoin lors de la célébration.

La date et l'heure de la célébration du mariage seront confirmées lors de cette entrevue.

### AFFICHAGE

Conformément à la loi, l'avis de publication du mariage doit être affiché pendant 20 jours avant la date prévue pour la célébration sur le site Internet du Directeur de l'état civil.

### CÉLÉBRATION

Le mariage doit être célébré dans un palais de justice ou dans un lieu autorisé à cette fin. Le greffier de la Cour supérieure célèbre les mariages entre 9 h et 16 h 30 du lundi au samedi à l'exception des jours prévus aux Règles sur la célébration du mariage civil ou l'union civile. Avant la cérémonie, le célébrant s'assurera de l'identité des futurs époux.

### CERTIFICAT OU UNE COPIE D'ACTE DE MARIAGE

Pour obtenir un certificat ou une copie d'acte de mariage, vous devez vous adresser au Directeur de l'état civil.

### RÈGLEMENTS

Il est permis de filmer et de photographier pendant la cérémonie. Toutefois, il est interdit de lancer des confettis ou de consommer des boissons alcoolisées dans le palais de justice où est célébré le mariage.

### TARIF

Les coûts pour la célébration d'un mariage civil sont de \_\_\_\_\_ (taxes comprises).

Si le greffier doit se déplacer pour célébrer le mariage, des frais supplémentaires s'ajoutent aux coûts de base.

Ce montant, payable lors de l'entrevue, doit être versé comptant, par carte de débit ou de crédit, par mandat poste, par mandat de banque ou par chèque visé émis au nom du ministre des Finances.

## ► Comment remplir le formulaire

**Chacun(e) des futur(e)s époux(es) doit remplir en caractères d'imprimerie la ou les sections qui le(la) concernent et fournir, avec ce formulaire, rempli et signé, son acte de naissance ou son certificat de naissance émis par le Directeur de l'état civil.**

En outre :

- ▶ une **personne veuve** doit fournir le certificat de décès de l'ex-conjoint(e) ou une copie de l'acte de décès émise par le Directeur de l'état civil;
- ▶ une **personne divorcée** doit fournir en plus un certificat ou une copie officielle du jugement irrévocable de divorce;
- ▶ une **personne qui a fait annuler un précédent mariage ou une union civile** doit fournir une copie certifiée conforme du jugement d'annulation;
- ▶ une **personne qui a fait dissoudre une précédente union civile** doit fournir une copie certifiée conforme du jugement de dissolution ou une copie de la déclaration commune notariée;
- ▶ une **personne mineure** doit fournir une copie certifiée conforme du jugement autorisant la célébration de son mariage.
- ▶ les **conjoints unis civilement** doivent fournir une copie de l'acte d'union civile.

**Toute erreur dans le formulaire ou toute négligence à transmettre les documents demandés peut retarder la publication et la célébration du mariage.**